

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

ASSOCIATION
DE SOUTIEN DE LA
FONDATION DES FEMMES

SE DONNER LES MOYENS DE L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Association de Soutien de la Fondation des Femmes
Avril 2017

Contact

Fondation des Femmes
« Les Voisines »
82 Avenue Denfert - Rochereau
75014 - PARIS
www.fondationdesfemmes.org - bonjour@fondationdesfemmes.org

Remerciements

L'Association de Soutien de la Fondation des Femmes et la Fondation des Femmes remercient les donatrices et donateurs, les entreprises partenaires, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreux bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2016.

Rédaction

Anne-Cécile Mailfert, Nadège Lharaig, Maïmouna Haïdara, Clara Gonzales, Valence Borgia, Léa Thomassin, Maxime Ruszniewski, Dorine Planté

Mise en page

Dorine Planté

Infographies - Pages 4, 5, 10, 11, 12, 20

Bazil Hamard

Crédits photos

Claire Bouet - Pages 5, 6, 28
Gynécologie Sans Frontières - Pages 5, 11
Julien Benhamou - Pages 5, 12, 13
Pauline Boussin - Page 15
Elodie Quatresous - Pages 5, 16
Fondation des Femmes - Pages 5, 14, 21, 27

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PARTIE I : CRÉATION DE LA FONDATION DES FEMMES	
Lancement	6
Négociations FACE	6
La gouvernance de la Fondation des Femmes	6
Le Comité Exécutif	6
Le Conseil Scientifique	7
L'Association de Préfiguration devient l'Association de Soutien de la Fondation des Femmes	7
Structuration de l'équipe de l'Association de Soutien	7
COMMENT ÇA FONCTIONNE ?	8
PARTIE II : NOS ACTIONS	
Renforcer financièrement les associations : collecter des fonds et les redistribuer	
Collecte 8 euros par mois tous les 8 du mois	10
Collecte #SantéPourToutes	11
La Nuit des Relais	12
Les Dîners des copines	13
Collecte de Noël	14
Soutenir matériellement les associations	
Les Voisines	14
Speed-dating bénévolat	19
Collecte de produits hygiéniques pour la Maison des Femmes de Paris	20
Mises en relation	20
Utiliser le droit comme un outil pour l'égalité femmes-hommes : La Force juridique	
Conseils juridiques gratuits aux associations	22
Assistance juridique lors de plaidoyers collectifs	23
Contentieux stratégiques et actions coup de poing	24
Une part de voix : sensibiliser et plaider	
Jeu "Paris pour l'égalité"	27
Rapport « Où est l'argent pour les Droits des femmes ? : une sonnette d'alarme »	27
Spot de sensibilisation aux violences faites aux femmes « Speed-dating »	28
Animation de la communication pour le compte de la Fondation	28
Newsletter et rédaction de portraits d'associations	29
ANNEXE : LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION DES FEMMES	31

INTRODUCTION

L'avenir des Droits des femmes paraît bien sombre. Alors qu'inégalités et violences stagnent à des niveaux honteux, les intégrismes prolifèrent et des pays reviennent sur des droits chèrement acquis. En France, les associations manquent de moyens pour soutenir les femmes et l'égalité. Mais « ce qui paraît le plus noir, c'est ce qui est éclairé par l'espoir le plus vif » comme le disait Andrea Dworkin. Les mobilisations pour l'égalité salariale en Islande ou la Women's March nous montrent que les partisan.e.s de l'égalité sont partout au rendez-vous.

Notre bilan 2016 nous donne de l'espoir : en France, les énergies sont là, prêtes à être mobilisées pour soutenir les initiatives qui transforment, chaque jour, la société. Nous avons réussi en un an un véritable exploit : créer de zéro une Fondation capable de fournir des moyens financiers, matériels et juridiques pour aider les associations à innover, se développer et augmenter chaque jour leur impact. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à relever ces défis ou qui nous rejoindront pour continuer cette aventure dont nous sommes déjà si fières.

Anne-Cécile Mailfert

LES 6 CHIFFRES DE L'ANNÉE

€ **CAMPAGNE**
#8EUROSTOUSLES8

45
ASSOCIATIONS AIDÉES

33 000€
COLLECTÉS À LA NUIT DES RELAIS

120
BÉNÉVOLES

**2 106**
FOLLOWERS SUR TWITTER

7 054
J'AIME SUR FACEBOOK

UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

Lancement de la Fondation



Lancement du rapport «Où est l'argent pour les droits des femmes ? Une sonnette d'alarme»



Victoire aux trophées Pro Bono du Barreau de Paris solidarité



La Nuit des Relais



Collecte #Santépouroutes

Inauguration des Voisines

Speed-dating bénévolat

PARTIE I : CRÉATION DE LA FONDATION DES FEMMES

Initialement dénommée « Association de préfiguration de la Fondation des Femmes », l'association avait pour but de créer une fondation dont l'objet serait de soutenir les associations et projets en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes en France. Pour ce faire, l'Association a donc évalué les différentes modalités possibles, réuni les fonds nécessaires puis lancé la Fondation des Femmes. L'association a également procédé à des collectes pour le compte de la Fondation jusqu'à la création effective de celle-ci.

LANCEMENT



L'Association de Préfiguration a organisé le lancement de la Fondation des Femmes le 3 mars 2016 à la Mairie de Paris du III^{ème} arrondissement. Plus de 400 personnes représentant les associations, les pouvoirs publics et les entreprises étaient présentes pour une soirée chaleureuse, en présence la Ministre des Droits des Femmes Laurence Rossignol.

Les premiers partenaires de la Fondation des Femmes (le Groupe Up et France Télévisions) ainsi que le Délégué Général de FACE ont pris la parole devant l'assemblée. Les relations presse et la communication ont été gérées par TBWA Corporate. Les jeunes femmes logées au FIT : Une femme un toit,

bénéficiaires de la première collecte de la Fondation des Femmes, ont animé la soirée, coachées par Dialeem, une artiste slammeuse.

NÉGOCIATIONS FACE

Le COMEX de la Fondation FACE a approuvé le principe d'abriter la Fondation des Femmes courant février 2016, préalablement au lancement. Les négociations sur les modalités pratiques se sont ensuite poursuivies jusqu'à l'été. La convention finale a été signée en septembre 2016, ce qui a permis la tenue du premier COMEX de la Fondation des Femmes début novembre 2016.

LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION DES FEMMES

Le Comité Exécutif :

Le Comité Exécutif (COMEX) de la Fondation des Femmes décide de l'attribution des subventions et des actions à mettre en œuvre au nom de la Fondation ainsi que des moyens à leur allouer. Le COMEX dispose de toute liberté dans l'approbation des projets, dans le respect des termes de la convention avec la Fondation abritante, FACE.

La Fondation FACE ainsi que 3 membres de l'équipe de l'Association de Soutien de la Fondation des Femmes sont représentés aux côtés de personnalités qualifiées (voir annexe : La Gouvernance de la Fondation des Femmes)

Le Conseil Scientifique :

Le COMEX de la Fondation des Femmes s'inspire des orientations fournies par le Conseil scientifique de la Fondation. Sa mission est de remonter les besoins du terrain et de conseiller la Fondation sur ses priorités (thématiques annuelles, projets collectifs, etc...). Il rassemble 9 structures représentatives de la diversité du secteur, qui seront renouvelées tous les deux ans. Il n'a aucun pouvoir de décision sur l'attribution des subventions. Il permet à la Fondation d'être la plus efficace possible dans son appui aux associations.

L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DEVIENT L'ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA FONDATION DES FEMMES

Une fois la Fondation des Femmes créée, l'Association de Préfiguration de la Fondation des Femmes n'avait plus lieu d'être dénommée ainsi. Dans la perspective de continuer à dispenser des soutiens non financiers (matériels et juridiques) aux associations, tout aussi fondamentaux, il a été convenu lors d'une Assemblée Générale

Extraordinaire de modifier la dénomination ainsi que l'objet de l'association.

L'objet de l'Association est désormais de soutenir la Fondation des Femmes, en organisant des événements de collecte à son profit, et en prodiguant en son nom le soutien juridique et matériel dédié aux associations.

La Fondation des Femmes en tant que telle, abritée par FACE, aura pour mission principale de gérer les fonds collectés auprès des particuliers et d'en assurer la distribution aux associations et initiatives en faveur des droits des femmes.

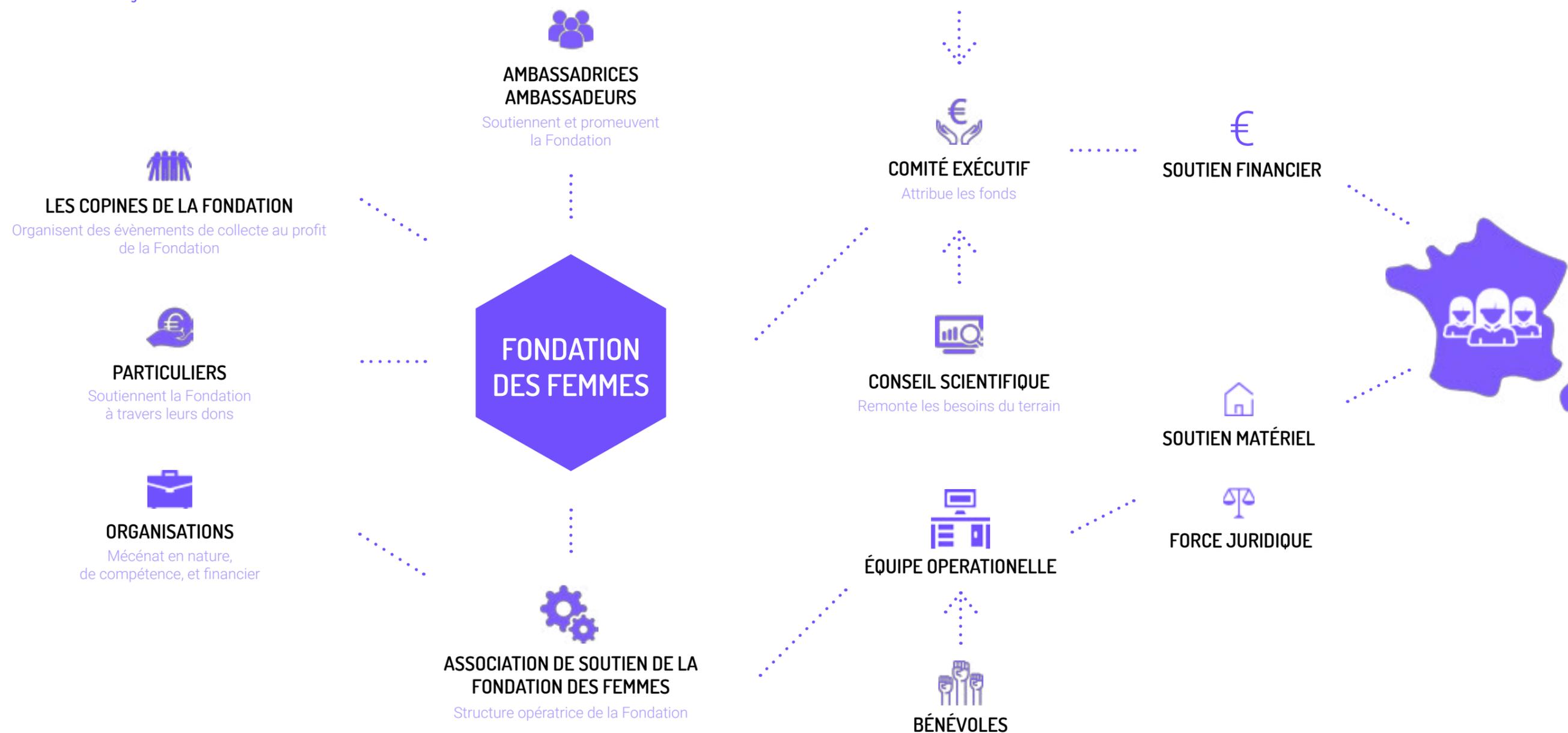
STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN

L'équipe initialement entièrement bénévole s'est étoffée à partir de fin juin par l'arrivée d'une stagiaire, le recrutement d'une première salariée chargée de collecte en CDD en octobre, et d'une seconde stagiaire afin d'aider à la communication.

Il est à noter que des bénévoles ont énormément contribué, pour certaines à plein temps, dans l'objectif de pouvoir consacrer un pourcentage important des premières ressources aux projets, et au plein développement de la structure en année 2. L'équipe de bénévoles compte plus d'une centaine de personnes, une rencontre a lieu tous les premiers samedis du mois.

Le soutien juridique est apporté par la « Force juridique de la Fondation des Femmes », qui compte une soixantaine d'avocat.es et juristes ainsi que 3 cabinets partenaires. La Force juridique, qui se réunit régulièrement autour de groupes de travail thématiques est appuyée par une stagiaire élève avocate depuis janvier 2017.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



PARTIE II : NOS ACTIONS

RENFORCER FINANCIÈREMENT LES ASSOCIATIONS : COLLECTER DES FONDS ET LES REDISTRIBUER

Courant 2016, et parallèlement à la structuration administrative de la Fondation des Femmes, la levée de fonds s'est poursuivie, d'abord vers l'Association de Préfiguration, et depuis la création effective de la Fondation en novembre et l'ouverture de son compte bancaire, les collectes réalisées auprès des particuliers (ex: collecte de Noël, Nuit des relais) ont été dirigées directement vers la Fondation. L'Association de Soutien s'est chargée de l'organisation logistique de ces collectes.

Afin que le COMEX puisse orienter les dons et les projets au mieux en fonction des besoins du terrain, le conseil scientifique de la Fondation des Femmes s'est réuni comme prévu deux fois en 2016.

Collecte 8 euros par mois tous les 8 du mois



La Fondation des Femmes est une fondation singulière : au départ elle ne dispose pas de ressources privées propres ou de soutien public. Pour lui permettre d'agir, le soutien régulier et constant de la part du grand public est fondamental. Ceci est essentiel à plusieurs titres : il permet à la Fondation d'anticiper ses actions dans la durée,

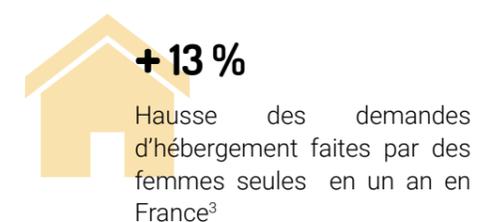
et de disposer de ressources mobilisables très rapidement. Alors que les plus grandes ONGs mobilisent régulièrement le public contre la faim dans le monde, le Sida, ou la protection de l'environnement il n'existait, jusqu'alors, aucune structure de collecte de don pour les Droits des femmes. La campagne de collecte de dons mensuels #8eurostousles8, a été pensée dans cet objectif : créer une opportunité de faire un don régulier, indolore économiquement et simple à réaliser.

Élaborée grâce à l'appui pro bono de TBWA Corporate, elle a démarré à l'occasion du lancement de la Fondation des Femmes en mars 2016.

Le principe est de proposer un don de 8 euros (ou plus) le 8 de chaque mois "pour que le 8 mars, (journée internationale de lutte pour les droits des femmes) dure toute l'année". Plus de 260 personnes ont à ce jour donné régulièrement.

Les premiers dons ont été reçus par l'Association de Préfiguration. Aujourd'hui, les donateurs.trices régulièr.e.s qui le souhaitent peuvent abonder l'Association de Soutien de la Fondation, pour l'aider à mener à bien ses actions quotidiennes de soutien matériel et juridique et l'aider à organiser les actions de collecte ou financer directement la Fondation des Femmes, qui redistribue ces dons intégralement aux associations en fonction de leurs besoins.

Collecte #SantéPourToutes



Deux associations, l'Association pour le Développement de la Santé des Femmes et Gynécologues Sans Frontières, ont alerté la Fondation des Femmes sur les conditions sanitaires catastrophiques des femmes en situation de très grande précarité, et en particulier des femmes migrantes dans les camps des Hauts-de-France et dans les bidonvilles d'Île de France début 2016. Leur appel, l'urgence des besoins et la rareté voire l'absence de soutien de la part des pouvoirs publics ont poussé la Fondation des Femmes à décider le déblocage d'une aide d'urgence pour soutenir les actions essentielles menées par ces associations de terrain spécialisées.



Pour permettre à la Fondation d'agir, et à l'occasion de la journée internationale d'action pour la santé des femmes, l'association de soutien de la Fondation a lancé #SantéPourToutes, une campagne de crowdfunding.

¹ L'essentiel de l'Année 2014, Quelques chiffres pour tout savoir, Société Protectrice des Animaux, 2014

² Arutyunova A., Clark C., Arroser les feuilles et affamer les racines, AWID, 2013

³ Baromètre du 115, Synthèse Hivernale 2015 - 2016, FNARS, 2016

⁴ ADSF, 2016

Des vidéos et visuels ont été réalisés pour appuyer la collecte et plus de 4520 euros ont été collectés au profit de la Fondation, puis redistribués de manière équitable entre les deux projets.

L'Association pour le Développement de la Santé des Femmes a ainsi pu compléter le **financement d'un projet de maraude et de dépistage du cancer du col de l'utérus auprès de femmes vivant dans des bidonvilles en Ile-de-France et de maraudes pour les femmes des camps des Hauts-de-France avec Gynécologie Sans Frontières** avec un focus particulier sur les questions de violences sexuelles et de santé gynécologique.

La Nuit des Relais : Une grande collecte contre les violences faites aux femmes

1 FEMME SUR 5
victimes de violence a entre 20 et 24 ans⁵

1 AGRESSION SEXUELLE SUR 3
a lieu entre 18 et 25 ans⁶

Le Conseil Scientifique a fait remonter à la Fondation un angle mort dans la lutte contre les violences faites aux femmes : les jeunes femmes de 18-30 ans. En effet, elles sont particulièrement exposées aux violences sexistes et sexuelles, et malgré cela, peu d'actions adaptées existent ou bénéficient de soutien. Résultat, ces jeunes femmes passent hors des radars, ni repérées et ni soutenues.

Les 9 associations du Conseil Scientifique ont donc préconisé la mobilisation de fonds de la part de la Fondation, nécessaire à l'innovation, le développement de projets de sensibilisation, de prévention ou d'aide aux jeunes femmes.

Appuyée par TBWA Corporate, l'Association de Soutien a imaginé un événement de collecte inédit : une course de relais, toute une soirée, sur le sujet des violences faites aux femmes.



L'objectif de cet événement était double : sensibiliser et récolter des fonds pour appuyer des projets.



L'Association a ainsi organisé, le 24 novembre 2016, la veille de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la première course de relais solidaire contre les violences faites aux femmes dans le stade Jules Ladoumègue, prêté pour l'occasion par la Mairie de Paris.

Un événement sportif : 27 équipes de 5 à 10 personnes qui se sont relayées toutes les 10 minutes pendant 2h30, coachées par une dizaine de sportives et sportifs de haut niveau.

Un événement solidaire : chaque équipe avait au préalable collecté 1 000 euros.

Un événement convivial : la soirée a été ponctuée d'animations : démonstration de self-defense, danceoké, défis sportifs...

Entièrement organisée par l'Association de Soutien, elle a réuni plus de 350 participant.e.s, 50 bénévoles et une vingtaine d'entreprises partenaires. **Elle a permis de collecter 33 000 € pour la Fondation des Femmes.**

Les frais d'organisation de l'évènement ont été couverts par les entreprises partenaires.

Cette somme a été entièrement reversée à huit associations œuvrant contre les violences faites aux jeunes femmes, sélectionnées par le COMEX dans le cadre d'un appel à projets s'intitulant « Booster la lutte contre les violences faites aux jeunes femmes », lancé le 15 décembre 2016.



Les Dîners des copines

Les dîners des Copines de la Fondation des Femmes sont organisés par des bénévoles de la Fondation.

⁵ Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, Enveff, 2000

⁶ ibid

Ces bénévoles convient leurs ami.e.s pour un repas ludique autour des droits des femmes. S'organisant autour de jeux et animations créés par l'Association de Soutien, ces dîners permettent à chacun.e de s'amuser tout en découvrant dans un cadre intimiste et sécurisant des notions essentielles relatives à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les violences, etc.

Ces soirées de sensibilisation en petit comité sont également pensées sous le prisme de la collecte : il est proposé à chacune de contribuer, selon ses moyens et son envie, à la Fondation.

Un premier dîner test a eu lieu le 15 juin 2016 chez une des bénévoles de la Fondation.

La succès de cette première édition a permis de valider le concept et l'organisation des dîners ou brunch des copines qui ont repris début 2017.

Collecte de Noël

L'approche des fêtes de fin d'année est un moment particulièrement stratégique en termes de collecte de fonds. En décembre 2016, l'association de soutien de la Fondation a organisé une campagne de collecte multicanal auprès des particuliers au profit de la Fondation des Femmes.

Ce type de collecte non affectée à des projets particuliers est essentiel pour permettre à la Fondation de disposer d'une réserve financière facilement mobilisable en cas d'urgence et de prévoir des projets en cours d'année.

SOUTENIR MATÉRIELLEMENT LES ASSOCIATIONS

Les Voisines

Un lieu : La création « des Voisines »

Sur Paris, les associations spécialisées sur l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes, en particulier lorsqu'elles débutent ou qu'elles sont de petite taille, ne disposent pas toujours de locaux adaptés, qualitatifs et bon marché.

Souvent isolées, ces associations se connaissent mal, ne partagent pas les bonnes pratiques, et des innovations sont ignorées ou se perdent.



Les Voisines

Pour favoriser les échanges, l'entraide, et *in fine*, les innovations sociales, l'Association de Soutien a créé un espace en juin 2016, au sein des Grands Voisins dans le 14ème arrondissement de Paris.

Les Voisines est le premier espace de travail partagé rassemblant associations, fonds et fondations dédiés aux droits des femmes en France.

Les organisations hébergées sont : En avant toute(s), le Fonds pour les Femmes en Méditerranée, Excision, Parlons-en !, Osez le féminisme!, Compagnie Dé(s)amorce(s), l'Union Régionale Solidarité Femmes, l'Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora (OFAD), Spectrum, VoxFemina ainsi que la Fondation des Femmes.

Un mois de rénovation

Avant l'ouverture des locaux en juin, l'Association de Soutien a coordonné et financé les travaux de rénovation nécessaires.

De nombreux acteurs et actrices se sont mobilisé.e.s dans cette aventure :

- une architecte, Chrystel Charrat, a accompagné bénévolement le chantier de remise en état des locaux, depuis la conception jusqu'à la livraison,

et a recommandé une entreprise de BTP, Augusto Benites, qui a effectué le gros oeuvre pour un prix modique ;

- une soixantaine de bénévoles, venu.e.s de chaque association partenaire, se sont relayé.e.s pendant plus d'un mois sur les week-ends et les soirs pour repeindre l'ensemble des locaux ;
- l'association Les Enchantières, qui oeuvre en faveur de l'autonomie des femmes dans les savoirs du bâtiment, a coordonné les chantiers de bénévoles ;
- le Chantier-école des femmes, qui forme des femmes en situation de vulnérabilité aux métiers du bâtiment, a réalisé l'essentiel des enduits et autres finitions complexes ;
- la street artiste Baûbo a recouvert certains murs d'une fresque splendide.



Fresque de Baûbo

Dons de matériel

Des entreprises ont fait don de l'intégralité du mobilier présent aux Voisines : des meubles de bureaux et de rangements provenant de plusieurs entreprises, aux ordinateurs offerts par le Groupe Up à la vaisselle, aux fournitures de bureau ou à la WIFI fournit par la société Orange, l'espace a été entièrement équipé gracieusement.



Inauguration des Voisines

Le 29 septembre, l'espace « Les Voisines » a été inauguré. Après les discours, les partenaires officiels du lieu ont coupé le ruban : Eric Pliez, directeur de l'association Aurore et gestionnaire des Grands Voisins, Thomas Delpech, Délégué Général de la Fondation Groupe Up, Carine Petit, Maire du 14ème arrondissement de Paris, Pascal Cherki député du 4ème arrondissement de Paris et Celia Blauel, Adjointe à la Maire de Paris.

Les 300 invité.e.s ont ensuite pu visiter les locaux et participer aux différentes activités proposés par les associations co-locataires :

- Exposition photos « *Les Femmes construisent leur avenir* » par Du côté des Femmes membre de l'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-De-France ;
- exercice d'initiation à l'intelligence collective par le Fonds pour les Femmes en Méditerranée ;
- photoreportage « *Fuir l'excision : parcours de femmes réfugiées* » par Excision, parlons-en ! ;
- activité « Je suis féministe » par Osez le Féminisme ! ;
- atelier selfie vidéo par Vox Fémina Paroles d'experts au féminin.

La soirée s'est conclue par un DanceOké organisé par En avant toute(s).



Et après ? Une cité des femmes en France ?

Les Voisines se situent au sein des Grands Voisins, un lieu d'occupation éphémère qui devra être évacué en décembre 2017. L'expérience particulièrement réussie de cette première expérimentation a permis d'imaginer une suite ambitieuse.

Un lieu ouvert au public et dédié au sujet n'existe pas réellement en France. La Maison de l'air, le centre LGBT, l'Institut du Monde Arabe, la Cité de la mode et du design, le Musée des migrations, etc. sont autant de phares qui permettent à une cause de rayonner. Ancrer dans la pierre un sujet c'est lui permettre d'exister, de se pérenniser. C'est montrer son importance pour la cité.

La Fondation des Femmes a souhaité la réalisation d'une étude de préfiguration d'une cité des femmes qui comprendrait des espaces de travail pour associations ou start'Up sociales, des espaces d'exposition et des espaces ouverts au publics. Confiée à l'Association de Soutien de la Fondation et financée par la Mairie de Paris, cette étude, en cours de finalisation relève que des centres thématiques femmes existent déjà dans de nombreux autres pays : Les Amazones, carrefour de l'égalité de genre à Bruxelles, The Women's building (San Francisco),

The Women's Building (New York), YWCA à Montréal, Women's museum (HaNoi, Vietnam) et qu'ils ont souvent des modèles économiques propres et pérennes.

Cette « chambre à soi » dont parlait Virginia Woolf, a été envisagée en France mais n'a jamais été réalisée : Yvette Roudy déjà souhaitait une cité des femmes. Bertrand Delanoé, puis Anne Hidalgo s'y sont engagés au début des années 2000.

Aujourd'hui, la Fondation des Femmes est prête à s'y consacrer, et la faisabilité du projet a été étudiée. Elle a trouvé un investisseur éthique et féministe pour la partie immobilière, mobilise les associations parisiennes pour la partie « co-working » et pour concevoir le lieu au plus près de leur besoin, et des programmeurs experts dans les lieux culturels à Paris pour l'animation et l'événementiel. Il ne manque qu'un terrain pour construire le lieu, ou un bâtiment à rénover.

Une réponse à appel d'offre a été faite pour un bâtiment dans le XXème arrondissement, dans le cadre du concours Inventons la Métropole du Grand Paris. L'Association de Soutien de la Fondation des Femmes continuera à appuyer la Fondation pour lui permettre de réaliser cet ambitieux projet.

⁷ Malgré la qualité unanimement saluée du dossier, la Fondation n'a pas remporté l'appel d'offre.



Speed-dating bénévolat

Plusieurs associations ont fait savoir à la Fondation des Femmes qu'elles manquaient de ressources bénévoles pour mener à bien leurs actions. D'un autre côté, de nombreuses personnes contactent régulièrement la Fondation dans le but de proposer leur aide.

L'Association de Soutien a donc organisé un événement facilitant la rencontre entre potentiel.le.s bénévoles et associations afin que les bonnes volontés puissent trouver et renforcer les structures qui en ont besoin.



Le 19 octobre 2016 a eu lieu le premier Speed-dating Bénévolat Droits des Femmes. Une centaine de futur.e.s bénévoles ont pu ainsi rencontrer 8 associations œuvrant de manière diverses en faveur des femmes et de leurs droits : l'ADSF, l'Association Aurore, le Collectif Féministe contre le Viol, En avant toute(s), Equilibres & Populations, Le Mouvement du Nid et le Planning Familial de Paris.

Après une brève présentation de chaque structure et de ses besoins en bénévolat, toutes les 7 minutes, chaque bénévole allait à la rencontre d'une association de son choix et y était reçu par un membre pour un entretien personnalisé.

Cet évènement a permis aux associations de recruter de nombreux et nombreuses bénévoles et aux bénévoles d'y voir plus clair dans le paysage associatif pour trouver l'association qui leur correspondait le mieux. Cette opération a eu beaucoup de succès et il est prévu de la renouveler en 2017.

Collecte de produits hygiéniques pour la Maison des femmes de Paris

450 FOIS

Nombre de fois où une femme aura ses règles dans sa vie

23 500 €

Coût total des produits hygiéniques pour une femme dans sa vie⁸

Souvent taboue, la question de l'accès aux protections hygiéniques pour les femmes les plus précaires n'en est pas moins un vrai sujet. Mais la distribution de protections aux plus démunies reste rare. La Maison des Femmes de Paris, qui dispose d'un accueil de jour des femmes sans domicile fixe, a fait remonter à la Fondation les besoins des femmes qu'elle accueille et le peu de moyens à disposition.

L'Association de Soutien a organisé pour le compte de la Fondation et en partenariat avec le service Ressources Humaines de la ville de Paris, une collecte de produits hygiéniques. Cette collecte qui a mobilisé pendant près de 4 mois les agents de la ville a été remise à la Maison des Femmes de Paris le 4 juillet 2016.

Cette première collecte réussie a démontré qu'il était possible à travers des actions simples et solidaires d'améliorer le quotidien des femmes en situation de grande exclusion. En 2017, une collecte de plus grande ampleur est prévue, en partenariat avec des associations spécialisées.



Mises en relation

Par sa connaissance du secteur associatif français et son rayonnement, l'Association de Soutien joue le rôle d'intermédiaire.

Elle identifie des projets et met en relation avec d'éventuels partenaires. Ainsi, elle a orienté un partenaire espagnol vers l'association Rêv'elles. Quatre jeunes femmes de cette association et leur accompagnatrice ont participé, tous frais payés du 27 juin et 2 juillet à Salamanque (Espagne), à un programme Européen d'échange culturel comprenant empowerment, leadership et citoyenneté européenne.

UTILISER LE DROIT COMME UN OUTIL POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : LA FORCE JURIDIQUE

Par manque de moyens, les associations qui défendent les droits des femmes sont souvent peu armées en ressources juridiques. Elles ont l'expertise du terrain, mais peuvent avoir besoin de renfort en termes d'expertise juridique.

Cette expertise peut couvrir des besoins fonctionnels - droit du travail, droit immobilier, droit administratif - ainsi que ceux relatifs aux activités de l'association. Par exemple, elles peuvent être victimes d'attaques violentes qui nécessitent l'assistance gracieuse d'avocat.e.s sensibilisé.e.s et compétent.e.s pour les défendre.



Afin de mutualiser des ressources juridiques gratuites, la Fondation des Femmes a créé la Force juridique.

Gérée par l'Association de Soutien, elle est le premier collectif indépendant qui réunit des avocat.e.s et des professionnel.le.s du « droit bénévoles au service des associations « droits des femmes ». Composée de plus de 60 membres, elle a pour ambition d'agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les violences sexistes par le droit.

La Force juridique a vu son action récompensée fin 2016 par le trophée « Pro Bono en équipe » du barreau de Paris, une reconnaissance mais surtout une incitation à voir plus loin.



Depuis sa mise en place au cours du mois de février 2016, la Force juridique et ses membres offrent plusieurs types de soutien juridique aux associations :

- **Conseils juridiques réguliers ou ciblés aux associations ;**

⁸ [en ligne] http://www.huffingtonpost.co.uk/2015/09/03/women-spend-thousands-on-periods-tampon-tax_n_8082526.html?utm_hp_ref=tw

- **Actions de plaidoyers et d'expertises juridiques ;**
- **Actions « coup de poing »** visant à mettre la lumière sur une problématique particulière et à faire avancer l'opinion publique sur un sujet.

La plupart des actions décrites ci-après sont encore en cours et pourraient donner suite à des actions contentieuses.

Conseils juridiques gratuits aux associations

- **Soutien juridique à l'application App'elles⁹** qui vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales dans une affaire en phase pré-contentieuse en matière de propriété intellectuelle.
- **Demande d'insertion d'un droit de réponse dans le Figaro pour le compte du Centre Hubertine Auclert en avril 2016¹⁰**
- **Assistance juridique en droit des données personnelles au profit de l'association Rev'elles**
- **Rédaction de statuts d'une association de gynécologues et experts pour l'accès à l'IVG**

- **Conseils juridiques pour la structuration et la mise en place des partenariats pro-bono de la Fondation des Femmes**
- **Relecture et complément du livret juridique sur le viol pour le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)¹¹**



- **Rédaction de fiches relatives aux délais de prescription en cas de violences sexuelles pour le CFCV :** Les fiches ont vocation à simplifier la compréhension des délais de prescription, pour les professionnel.le.s et les victimes.
- **Conseils juridiques sur le cadre légal d'internet ainsi que sur le droit pénal des mineurs pour En Avant Toute(s)**

Assistance juridique lors de plaidoyers collectifs

- **Appui au plaidoyer en faveur de la lutte contre le Revenge porn dans le cadre du projet de loi pour une République Numérique¹² :** la Force juridique soutient un plaidoyer collectif prônant un encadrement pénal strict des pratiques de "revenge porn" (ou vengeance pornographique) pour le compte de 16 associations.

Elle a publié une tribune dans le HuffingtonPost et a rédigé des amendements au projet de loi « Pour une République numérique » qui ont été proposés et repris par différents sénateurs. Par la suite, trois membres de la Force juridique ont été reçues par le cabinet de la ministre Axelle Lemaire en charge du texte et ont participé à la rédaction de l'amendement gouvernemental afin que ce texte appréhende au mieux les réalités de ces agissements constatés par les associations œuvrant sur le terrain.

Le travail de la Force juridique, en plus de fournir une expertise juridique a également permis d'instaurer un dialogue entre associations et acteurs publics et a abouti à l'adoption d'un texte de pénalisation du « revenge porn ».

- **Appui au plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans le projet de loi « Égalité Citoyenneté » :** la Force juridique a mené un travail d'expertise juridique sur ce projet de loi afin d'identifier les faiblesses potentielles du texte sur la lutte contre les agissements sexistes et les avancées potentielles en faveur des droits des femmes. Deux membres de la Force juridique ont été auditionnées par la députée Mme Chapdelaine, rapporteure du titre III du projet de loi "Égalité citoyenneté" portant sur les discriminations afin d'exposer et de défendre les positions de plusieurs associations féministes (notamment l'inscription dans la loi du Haut Comité à l'Égalité Femmes-Hommes, la création du crime de féminicide, la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le travail, etc.).

⁹ <https://www.app-elles.fr/>

¹⁰ Centre Hubertine Auclert, *Droit de réponse à l'article du Figaro concernant les « subventions sans contrôle » : Le Centre Hubertine Auclert indigné [En ligne]*, <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/article/cp-droit-de-reponse-a-l-article-du-figaro-concernant-les-subventions-sans-controles-le>, 4 avril 2016.

¹¹ Fondation des Femmes « Parution du livret juridique « Viols, agressions sexuelles », [en ligne] <http://fondationdesfemmes.org/parution-livret-juridique-viols-agressions-sexuelles-faire-valoir-vos-droits-collectif-feministe-contre-viol/>, 14 octobre 2016.

¹² Fondation des Femmes « La Force Juridique de la Fondation des Femmes engagée contre le « revenge porn », [en ligne] <http://fondationdesfemmes.org/la-force-juridique-engagee-sur-le-revenge-porn/>, 2 mai 2016.

Par ailleurs, des membres de la Force juridique ont proposé la rédaction de deux amendements faisant obligation aux employeurs à procéder à une évaluation des mesures qu'ils s'engagent à mettre en œuvre et à les publier.

La Force juridique a travaillé en collaboration avec l'AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail) pour la création dans le code pénal d'une circonstance aggravante pour les crimes et délits commis en raison du sexe de la victime. L'amendement au code pénal, proposé par la députée Maud Olivier et soutenu par l'AVFT, la Force et les associations qu'elle représentait, a été adopté en commission puis par les deux chambres du Parlement.

Contentieux stratégiques et actions coup de poing

- **Assistance juridique et judiciaire dans le cadre des fresques pornographiques du CHU de Clermont-Ferrand¹³** : des avocat.e.s de la Force juridiques ont représenté devant les juridictions pénales Anne-Cécile Mailfert,

alors présidente d'Osez le Féminisme!, ainsi que plusieurs autres associations (Osez le Féminisme! CFCV, Chiennes de Garde,...) dans le cadre de l'affaire de la fresque pornographique du CHU de Clermont-Ferrand. L'objectif est d'obtenir une première jurisprudence en matière d'injures à raison du sexe. L'audience de plaidoirie est fixée à mars 2018.

- **7 jours pour briser la loi du silence¹⁴** : en mai 2016, à la suite des accusations révélées contre le député Denis Baupin - alors vice-président de l'Assemblée Nationale - une hotline juridique éphémère a été mise en ligne afin de prodiguer des conseils juridiques gratuits et anonymes aux victimes potentielles de harcèlement et de violences sexuelles par des hommes politiques et élus de la République.

Des membres de la Force juridique ont assisté une victime de Denis Baupin dans le cadre d'une plainte pour harcèlement sexuel puis dans le cadre de l'action en diffamation exercée en retour par Denis Baupin.

- **Actions pénales à l'encontre de publicités incitant à la haine et la violence contre les femmes** : la Force juridique accompagne deux associations dans le cadre d'un projet de plainte à l'encontre d'une campagne de publicité incitant à la haine envers les femmes dans la sphère publique (publicité, web).
- **Plainte contre X « Amine Mojito »¹⁵** : à l'été 2016, le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) a alerté la Fondation sur les agissements de « Amine Mojito ». Ce jeune homme diffusait sur les réseaux sociaux depuis plusieurs mois des vidéos, vues des millions de fois, auprès d'un très jeune public et dans lesquelles on pouvait le voir taper, fouetter et infliger toutes sortes de sévices à de très jeunes femmes dénudées.

La Force juridique s'est saisie de ce dossier symptomatique de la culture de la violence contre les femmes qui prospère sur les réseaux sociaux, avec l'objectif de créer une jurisprudence sur la question de l'incitation à la haine et à la violence contre les femmes.

La Force juridique a conçu la plainte avec le CFCV. L'affaire est en cours devant le procureur de la République de Paris.

- **Saisine du Défenseur des droits dans une affaire de discrimination à l'embauche¹⁶** : Une femme victime de discrimination à l'embauche a été accompagnée par une avocate de la Force pour une saisine du Défenseur des droits. L'affaire est en cours d'instruction (délai prévu : 3 à 4 mois à partir d'avril 2017).
- **Plainte dossier Marsault** : le cyberharcèlement est une nouvelle forme de violence qui cible particulièrement les femmes. Les plus jeunes ainsi que les militantes des droits des femmes sont particulièrement visées. La Force Juridique accompagne une militante féministe victime de cyberharcèlement et de cyberviolences après une polémique lancée par le dessinateur Marsault sur Facebook dans le cadre d'une plainte pour provocation à la violence et à la haine à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe,

¹³[en ligne] <http://www.lesinrocks.com/2015/01/23/actualite/la-porte-parole-dosez-le-feminisme-porte-plainte-contre-des-medecins-pour-harcelement-11549537/>, 23 janvier 2015

¹⁴Fondation des Femmes « Lancement d'une hotline juridique éphémère », [en ligne] <http://fondationdesfemmes.org/hotline-juridique-ephemere/>, 10 mai 2016.

¹⁵Fondation des Femmes « Le Collectif Féministe contre le Viol appuyé par la Force Juridique porte plainte contre Amine Mojito », [en ligne] <http://fondationdesfemmes.org/le-cfcv-porte-plainte-contre-amine-mojito/>, 22 août 2016.

¹⁶Fondation des Femmes « Vous êtes sur un métier d'hommes », [en ligne] <http://fondationdesfemmes.org/le-defenseur-des-droits-saisi/>, 7 avril 2017.

injure publique à raison du sexe, injures privées à raison du sexe, menaces et harcèlement.

L'objectif est d'obtenir les premières jurisprudences favorables rendues sur ces fondements d'agissements à raison du sexe. L'expertise acquise par les membres de la Force juridique sur ces sujets a été récemment reconnue et les avocates de la Force juridique ont été invitées à intervenir à un colloque sur les cyberviolences par le Centre Hubertine Auclert et sont régulièrement consultées par le réseau social Facebook.

- **Saisine du CSA à propos de l'émission Touche Pas à Mon Poste¹⁷** : La Force juridique a accompagné le CFCV, l'Association européenne contre les Violences Faites aux Femmes au Travail et Osez le Féminisme!, pour saisir le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et demander l'ouverture d'une procédure de sanction contre la chaîne C8 en raison des agissements répétés d'humiliation des femmes et de banalisation des violences sexuelles dans l'émission « Touche pas à mon poste » en octobre et décembre 2016.

Un rapporteur indépendant chargé de mener l'instruction des procédures de sanction a été nommé par le CSA. La procédure est actuellement en cours.

UNE PART DE VOIX : SENSIBILISATION ET PLAIDOYER

Jeu « Paris pour l'égalité »

Les services Ressources Humaines de la Mairie de Paris ont chargé l'Association de Soutien de les conseiller pour l'organisation du 8 mars 2016. L'Association a organisé un jeu de piste à la découverte de plusieurs associations parisiennes. A chaque étape, la centaine d'agent.e.s de la ville participant pouvaient découvrir les activités d'une association et la thématique traitée. Un moment de sensibilisation ludique très appréciée des participant.e.s.



Rapport « Où est l'argent pour les droits des femmes ? : une sonnette d'alarme »¹⁸

Le constat de base sur lequel se fonde la création de la Fondation des Femmes est

le manque de moyens criant du secteur des droits des femmes. La Fondation souhaitait pouvoir disposer d'une étude solide, et mobiliser plus largement associations, médias, et relais politiques sur cette question afin qu'elle devienne un enjeu majeur pour le secteur.

La Fondation a pour cela rassemblé 5 partenaires stratégiques : Le Conseil Économique Social et Environnemental, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, et le Comité ONU Femmes France et a confié à l'Association de Soutien le soin de mettre en œuvre le projet de coordination d'un rapport. L'équipe de l'Association a été particulièrement mobilisée pour la rédaction du rapport et l'organisation de l'événement de lancement.

Ce rapport inédit dresse un état des lieux des financements publics et privés en faveur des initiatives pour l'égalité femmes-hommes en France. Il met en lumière leur sous-financement, en comparaison avec des initiatives œuvrant pour des causes d'importance équivalente et avec le financement pour l'égalité femmes-hommes dans d'autres pays au même potentiel.

¹⁷ Fondation des Femmes « Touche pas à mon poste : quatre associations saisissent le CSA pour demander des sanctions contre C8 », [en ligne] <http://fondationdesfemmes.org/touche-a-poste-quatre-associations-saisissent-csa-demander-sanctions-contre-c8/>, 14 décembre 2016.

¹⁸ Fondation des Femmes, *Où est l'argent pour les droits des femmes ? Une sonnette d'alarme*, 2016 [en ligne] http://fondationdesfemmes.org/wp-content/uploads/2016/09/Rapport_2016_Argent_Droits_des_Femmes.pdf

Lancé en présence de 300 personnes dans l'amphithéâtre du CESE le 15 septembre 2017, il a été introduit par la Ministre des Droits des Femmes Laurence Rossignol et l'historienne Michèle Perrot.



Plus de 2 900 personnes ont visionné sur Facebook le lancement.

Une large couverture presse a fait l'écho des problématiques soulevées par la Fondation et ses partenaires dans le rapport.

Depuis, des recommandations directement issues de ce travail collectif se sont retrouvées dans les programmes de certains candidats à la présidentielle et de nombreuses associations ont repris la question cruciale de l'importance d'allouer des ressources à l'égalité femmes-hommes.

Spot de sensibilisation aux violences faites aux femmes « Speed-dating »

Sensibiliser aux violences et au harcèlement quotidien via la fiction : la Fondation des Femmes, grâce au soutien de HIDE PARK productions et au talent de la réalisatrice Mona Achache, a produit et réalisé un court métrage mettant en lumière une scène de sexisme ordinaire. Par la force du scénario et l'interprétation des comédien.ne.s, le spot porte à la connaissance du public un délit dont les contours restent peu connus. Le ton du film - humoristique pour devenir progressivement grave et dramatique - accroche et cible une audience plus jeune et moins sensible aux messages institutionnels.

Le spot de sensibilisation a été un succès sur les réseaux sociaux avec plus de 1 800 vues sur You Tube et Facebook.

Animation de la communication pour le compte de la Fondation

Facebook et Twitter - Vidéos virales

La Fondation des Femmes a une page Facebook et un Twitter, animé par l'équipe de l'Association de Soutien. L'objectif est d'informer, de lever des fonds mais également de sensibiliser au sujet des droits des femmes.

L'Association de Soutien a réalisé et publié sur les réseaux sociaux de la Fondation 18 vidéos courtes de sensibilisation couvrant des thèmes variés : présentation de femmes extraordinaires, appel à dons ciblés, etc. Elle publie régulièrement des visuels, des chiffres clés, des portraits de femmes et d'associations et relaie des articles informatifs sur les sujets relatifs aux droits des femmes.

Fin 2016, la Fondation était suivie par 2 106 personnes sur Twitter et 7 054 personnes sur Facebook. À la date d'aujourd'hui plus de 3 000 personnes suivent la Fondation sur Twitter et 11 000 personnes sur Facebook.

Top 3 des vidéos les plus vues :

1. *5 femmes qui ont lutté contre l'esclavage* (1:11 - 23 août) - Cette vidéo a été vue 100 000 fois, et partagé plus de 3 500 fois.
2. *5 filles extraordinaires* (1:50 - 11 octobre) - Cette vidéo a été vue plus de 55 000 fois et partagé plus de 1 400 fois.

3. *Santépour toutes* (1:51 - 28 mai) - Cette vidéo a été vue plus de 40 000 fois et partagé plus de 600 fois.

Newsletter et rédaction de portraits d'associations

Dans l'objectif de sensibiliser le grand public tout en informant sur ses activités, la Fondation fait parvenir à ses contacts une newsletter mensuelle.

Cette newsletter porte chaque mois sur un thème différent, rédigée par l'équipe de l'Association de Soutien.



Présentant des chiffres et des portraits de dirigeantes d'associations, les 9 newsletters¹⁹ envoyées ont permis de sensibiliser sur un certain nombre de sujets : le cybersexisme, le manque de moyens pour les associations œuvrant pour les droits des femmes, le harcèlement sexuel, la mixité des métiers, la santé des femmes, la confiance en soi, les violences faites aux femmes et le viol.

¹⁹ Newsletters de la Fondation des Femmes [En ligne] <http://fondationdesfemmes.org/actus/nos-newsletters/>

Les portraits réalisés ont permis de mettre en valeur les actions réalisées par Agnès Lecordier du Fonds Lecordier, Marie Cervetti du FIT, Chiara Condi, créatrice de Led By Her, de Nadia Ramadna, fondatrice de la « Brigade des Mères », Maudy Piot, Présidente et fondatrice de l'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir », Emmanuelle Piet, Présidente du «Collectif Féministe Contre le Viol», Alexandra Duthe de Gynécologues Sans Frontières, Elise Moison, directrice de Force Femmes, Flora Vincent, Co-Présidente de l'association WAX Science, Le Collectif : Féministes contre le Cyber harcèlement, et Louise Delavier, de l'association En avant toute(s). Les portraits des dirigeantes associatives sont également publiés sur le site.

ANNEXE : LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION DES FEMMES

Le Comité Exécutif, en 2016 :

Geneviève Garrigos - Ancienne Présidente Amnesty International France, membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH).

Danielle Bousquet - Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

Françoise Milewski - Economiste, Membre du Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle

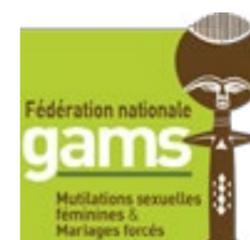
Laura Flessel - Médaillée Olympique en escrime, représentante des ambassadrices et ambassadeurs

Anne-Cécile Mailfert, Valence Borgia, Sarah Becker - Représentantes de l'Association de Soutien de la Fondation des Femmes

Le Comité Scientifique :



FORCEFEMMES



COLLECTIF FEMINISTE
CONTRE LE VIOL
VIOLS FEMMES INFORMATIONS
N° national 0 800 05 95 95



Femmes
solidaires

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA FONDATION DES FEMMES

www.fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org

[@Fondationdesfemmes](#)



[@Fondationfemmes](#)

[linkedin.com/company/fondation-des-femmes](https://www.linkedin.com/company/fondation-des-femmes)



[facebook.com/FondationDesFemmes/](https://www.facebook.com/FondationDesFemmes/)